



À savoir

Dans le cadre de la nouvelle réforme professionnelle, le CFA/CFC Jeanne d'Arc propose d'accompagner les projets d'évolution professionnelle des salariés en utilisant le CPF (Compte Personnel de Formation). Nous pouvons mettre en œuvre tout type de plan de formation correspondant à notre offre de formation.

BTS Comptabilité et Gestion (En contrat d'apprentissage)

Conditions Générales : Formation destinée à des jeunes de 16 à 25 ans révolus, titulaires d'un baccalauréat. Le candidat doit signer un contrat à durée déterminée d'une durée de deux ans, correspondant à la période de formation. L'inscription en Centre de Formation est conditionnée par une embauche préalable. L'apprenti a un statut de salarié : il effectue l'horaire hebdomadaire légal, bénéficie des congés payés et perçoit une rémunération de 41 % à 61 % du SMI selon son âge et son ancienneté.

Formation : L'apprentissage permet au jeune d'acquérir une qualification sanctionnée par le diplôme du BTS et une expérience professionnelle en entreprise. Le temps de travail est réparti entre le centre de formation JEANNE D'ARC et l'entreprise d'accueil.

Enseignement :

- Un enseignement général solide
- Des missions professionnelles préparatoires en entreprise
- Un accompagnement individualisé.

Demande d'inscription : Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir de mi-février en téléphonant, en écrivant ou en vous déplaçant au secrétariat du CFA/CFC.

Vous pouvez également enregistrer votre demande de dossier d'inscription en vous connectant sur notre site. Un entretien avec le responsable de section validera votre candidature.

Sélection via le portail unique :

www.parcoursup.fr

Conditions d'admission : Être titulaire d'un baccalauréat technologique STG, (notamment spécialité comptabilité et gestion), professionnel ou général.

Rythme de la formation : La formation se déroule par séquences alternées de deux jours en centre de formation et de trois jours en entreprise sur 41 semaines en 1^{re} année et 34 semaines en 2^e année. La durée globale de formation est de 1276 heures.

Contexte professionnel : Les titulaires du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations exerceront leur activité dans les domaines de la gestion, de l'expertise comptable, de l'audit, du conseil, des banques et des assurances ou administrations. Ils sont capables d'analyser les données comptables et de préparer les décisions de gestion. Ils sont aptes à participer aux opérations informatiques de leur service.

Emplois visés : Les emplois offerts aux jeunes techniciens supérieurs se situent dans des métiers et des carrières évolutives vers des postes à responsabilité : service comptable, cadre d'assurance, contrôleur de gestion...

Formation BTS CG	1 ^{re} année	2 ^e année
Culture générale et expression	1 h	1 h
LV1 Anglais	1 h	1 h
Économie – Droit – Management des entreprises	3h 30	3h 30
Mathématiques	1 h	1 h
Gestion comptable fiscale et sociale	4 h	4 h
Gestion de la performance et de l'organisation :		
• Gestion financière, prévision, analyses et contrôle de gestion	3 h	3 h
• Informatique et organisation du système d'information	1 h	1 h
Atelier professionnel	1 h 30	1 h 30

Après le BTS CG

À Jeanne d'Arc :

- > Licence générale Droit Économie Gestion (CNAM) - Mention gestion parcours Gestion des Ressources Humaines (voir P 22-23)
- > Licence générale Droit Économie Gestion (CNAM) - Mention Gestion parcours CVM Commerce Vente et Marketing [sous réserves] (voir P 24-25)
- > Licence Pro – Management des Organisations Métiers de la Comptabilité (CNAM) - Option Gestion de portefeuille clients d'expert-comptable (voir P 26-27)

Université :

- > DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- > DEC (Diplôme d'Expert-Comptable)

Écoles de Management...